

PRAP IBC - Formation Initiale

La méthode s'inscrit dans une démarche ergonomique participative qui fonctionne comme un projet. La formation PRAP IBC doit être adaptée à l'activité et à la culture des entreprises, établissements et collectivités. Agir ensemble et à tous les niveaux des entreprises, établissements et collectivités permet une appréhension globale du risque, depuis son origine jusqu'au problème rencontré sur un poste précis. Dans ce cadre, l'information et/ou la formation de chacun des acteurs des entreprises, établissements ou collectivités constitue une étape primordiale de la maîtrise du risque de TMS.

Un recyclage est obligatoire tous les 2 ans (durée : 7 h) ; il doit être réalisé avant la date de fin de validité du certificat en cours.

Durée : 14.00 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Formation destinée au personnel ayant une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, des heurts ou des vibrations ...
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique et Handicap de l'Organisme : Julien FONTAINE - Frédéric GAUDIN - Tel : 0262 150 950 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, établissement ou collectivité.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise, établissement ou collectivité

Contenu de la formation

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, établissement, collectivité
 - Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Connaître les risques de son métier
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
 - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise, établissement, collectivité
 - Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Organisme de Formation habilité PRAP IBC par l'INRS

Formateur titulaire d'un certificat de formateur PRAP IBC valide

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, Etudes de cas concrets et Mises en pratique
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Grille de certification INRS pour évaluer les acquis
- Délivrance du Certificat PRAP si les acquis sont validés
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud